

COMMUNE DE GUIDIGUIS: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/GDG/CIPM/T-AI/2021 DU 27/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO KANI LOT 01 : BILAO ; LOT 02 : EP DANGBA

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021 du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réalisation d'un forage productif équipé de PMH dans certaines localités de la Commune de GUIDIGUIS.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent :

- Etude et installation du chantier ;
- Foration ;

- Essai de pompage, installation de la super structure et pompe ;
- Analyse et traitement de l'eau, gestion et labellisation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA par lot.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire :

Lot 01 : IW0299755 27 351 01 641320 2246

Lot 02 : IW0299855 27 351 01 641320 2246

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Guidiguis dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Guidiguis dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30.000 (Trente

mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de GUIDIGUIS.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Guidiguis, au plus tard le 26/02/2021 à 10 H 00 et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/GDG/CIPM/AI/2021 DU
27/01/2020
POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE
DE PMH DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE
MAYO-KANI**

LOT..... :

“A n’ouvrir qi/’en séance de dépouillement”

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cent soixante-dix mille (170 000) F CFA par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux

prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/02/2021 à 11 H 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guidiguis sis à la Mairie de Guidiguis. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. L'absence des travaux similaires dans les travaux de réalisation de Forage.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures à la Commune de Guidiguiss, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

MAROUA le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

AHMADOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE GUIDIGUIS : APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/GDG/CIPM/AI/2021
DU 27/01/2020 POUR LES
TRAVAUX DE REALISATION D'UN
FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE**

PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO KANI LOT 01 : CSI MANDAÏGOUM, LOT 02 : CSI GUIDIGUIS

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021 du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réalisation d'un forage productif équipé de PMH dans certaines localités de la Commune de GUIDIGUIS.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent :

- Etude et installation du chantier ;
- Foration ;
- Essai de pompage, installation de la super structure et pompe ;
- Analyse et traitement de l'eau, gestion et labellisation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA par lot.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINSANTE de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire :

Lot 01 : IW0299755 27 351 01 641320 2246

Lot 02: IW0299855 27 351 01 641320 2246

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Guidiguis dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Guidiguis dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30.000 (Trente mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de GUIDIGUIS.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Guidiguis, au plus tard le 26/02/2021 à 11 H 00 et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/GDG/CIPM/AI/2021 DU

**27/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE
PRODUCTIF EQUIPE DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE
DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI**

LOT..... :

“A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cent soixante-dix mille (170 000) F CFA par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/02/2021 à 12 H 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guidiguis sis à la Mairie de Guidiguis. Seuls les soumissionnaires peuvent

assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non

4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de Guidiguiss, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 26 Janvier 2021

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE GUIDIGUIS: APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 006/AONO/AC/C/GDG/CIPM/T-
AI/2021 DU 27/01/2021 POUR
LES TRAVAUX DE REALISATION
D'UN FORAGE PASTORAL
PRODUCTIF EQUIPE DE PES A
GOURZOULI DANS LA COMMUNE DE
GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE
MAYO-KANI**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021 du Ministère de l'Elevage, de Pêches et des Industries Animales, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réalisation d'un forage productif équipé de Pompe à Energie solaire, château et

abreuvoirs Commune de GUIDIGUIS.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

Étude et installation du chantier ;

Foration ;

Essai de pompage ;

Installation du dispositif d'énergie solaire et pose de la pompe ;

Construction du Château et pose du réservoir ;

Analyse et traitement de l'eau, gestion et labellisation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt millions (20 000 000) de FCFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEPIA de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire : IW04430 55 31 406 08 641320 22 46

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Guidiguiss dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Guidiguiss dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30.000 (Trente mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de GUIDIGUIS.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Guidiguiss, au plus tard le 26/02/2021 à 12H 00 et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/GDG/CIPM/AI/2021 DU
27/01/2021**

**POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE DE
PES A
GOURZOULI DANS LACOMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO
KANI**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la

date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de P Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/02/2021 à 13 h 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guidiguis sis à la Mairie de Guidiguis. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. L'absence des travaux similaires dans les travaux de réalisation de Forage.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures à la Commune de Guidiguis, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

AHMADOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YABASSI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU
19 JANVIER 2021 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
FORAGES A NKOLBONG ET**

MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation DES FORAGES A NKOLBONG ET MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan réparateur.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions (16 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA Payable à la recette municipale de Yabassi.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A NKOLBONG ET
MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-
REGION DU LITTORAL.**

. Financement : Budget d'Investissement Public

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de 320 000 (Trois cent vingt mille mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- Organisation-planning-méthodologie (06 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 17/24 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux

heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural du Nkam à Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 19 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BONALÉA: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 005/AONO/C -
BONALEA/CIPM/2021 DU 18
JANVIER 2021 POUR
CONSTRUCTION DES FORAGES A
PMH A LA CHEFFERIE DE MIANG**

ET AU CARREFOUR EEC KAKE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal, exercice 2021, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH A CHEFFERIE DE MIANG ET AU CARREFOUR EEC KAKE dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- La foration ;
- L'équipement ;
- La fourniture et la pose de la pompe ;
- Les essais ;
- La construction du mur de protection avec portillon métallique ;
- L'analyse de l'eau ;
- La formation de l'équipe d'entretien.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque opération est de 8 500 000 (Huit millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les

travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux (02) lots.

LOT 1: CHEFFERIE DE MIANG

LOT 2 : CARREFOUR EEC DE KAKE

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. Aucun Soumissionnaire ne gagnera plus de deux (02) lots. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la Budget communal de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la

Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 au plus tard le 09 Février 2021 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021
POUR CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH A LA CHEFFERIE DE MIANG ET
AU CARREFOUR EEC DE KAKE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA,
DEPARTEMENT DU MOUNGO
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 170 000 (Cent soixante-dix mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 09 Février 2021 à

12 heures, heure locale, par la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 78.95% à l'évaluation (15 oui sur 19);
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.
- L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le
 - Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix
 - unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

**COMMUNE DE DZENG: AVIS DE
CONSULTATION DE DEMANDE DE
COTATION N°02BIS/DC/C-
DZENG/CIPM/2021 DU 18/01/21
Travaux de construction DE
QUATRE PUITES EQUIPES de pompe
à motricité humaine à l'EP
d'Akak, CSI de Mbanga, CSI de
Komassi et Chéfferie Ebabot,
Commune de DZENG, Département
du Nyong et So'o, Région du
Centre**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Le Maire de la Commune DE DZENG, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Délai de livraison

120 jours

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'hydraulique.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

PNDP (IDA III) et Commune d' Dzeng

5. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement à la Commune DE DZENG, Tél : 694 61 87 75/ 696 88 05 18 à partir du 18/01/21 pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30 mm, dès publication du présent Avis.

6. Remise des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune DE DZENG, (Autorité Contractante), à déposer à la salle de réunion de à l'Hotel de finance de Mbalmayo le 12/02/21 dès 12heure.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°02BIS/DC/C-DZENG/CIPM/2021 DU 18/01/21

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE PUIITS EQUIPES DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE A L'EP D'AKAK, CSI DE MBANGA, CSI DE KOMASSI
ET CHEFFERIE EBABOT, COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET
SO'O, REGION DU CENTRE**

“A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement” ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l’adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l’heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l’heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres : **Le 12/02/21, à 12 heures**

Lieu de dépôt : **Salle de reunion de l’Hotel de finance de Mbalmayo**

7. Ouverture des plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de passation des Marchés Publics de la Commune de Dzeng en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d’ouverture des plis: **Le 12/02/21, à 13 heures**

Lieu d’ouverture des plis : **Salle de reunion de l’Hotel de finance de Mbalmayo**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission interne de passation des Marchés Publics de Commune de Dzeng, dans un procès-verbal de la séance d’ouverture des plis.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-
AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-
CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021
POUR LA REALISATION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN
QUATRE (04) LOTS DES FORAGES
EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE
HUMAINE DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE
GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU
FARO ET DEO, REGION DE
L'ADAMAOUA. EN PROCEDURE
D'URGENCE**

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNÈRE, Maîtres d'Ouvrages et Autorité Contractante, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités et selon l'allotissement ci-après

N° Lot	Localité	Commune	Imputations	Montant prévisionnel
1	l'EP Groupe 1 de Galim-Tignère	Galim-Tignère	5532423026410122811	8 500 0000
2	l'EP Groupe 3 de Galim-Tignère		5532423026410122811	8 500 0000
3	Sabongari		5532423026410122811	8 500 0000
4	CES de Wogomdou		5532423026410122811	8 500 0000

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- études géophysiques;
- travaux de foration;
- équipement du forage;
- essais de pompage;
- Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau
- La construction d'un muret de 3x3m de dimension intérieure et de 1.20m de haut
- installation de la pompe;
- animation et formation d'un Comité de Gestion du Point d'Eau et de l'Artisan réparateur, sensibilisation sur l'épidémie du choléra.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

N° du lot Délai d' execution

N° du lot	Délai d' execution
1	Trois (03) mois
2	Trois (03) mois
3	Trois (03) mois
4	Trois (03) mois

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans délai sus-indiqué.

4. Allotissement

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat général de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la recette municipale de GALIM-TIGNÈRE.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de GALIM-TIGNÈRE, au plus tard le 09 FEV 2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN QUATRE (04) LOTS DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.
EN PROCEDURE D'URGENCE
(Préciser le lot sollicité)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit, CENT SOIXANTE-DIX MILLE (170 000) francs CFA par lot; ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valide pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offre.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle des délibérations de ladite Commune de Galim-Tignère, le 09 FEV 2021 à 15 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GALIM-TIGNÈRE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant Les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 70%
- Non régularisation des pièces administratives après 48 heures

B. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = 8 500 000{oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 8 500 000(oui/non);
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront 70% verront leurs offres financières analysées.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant

quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GALIM-TIGNÈRE.

TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE :
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
003/AONO/R-AD/D-FD/C-
GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU
13 JANVIER 2021 EN PROCEDURE
D'URGENCE, RELATIF : AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE**

MAYO DANKALI DANS LA COMMUNE DE GAUM-TIGNERE.

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de TIGNERE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Galim-Tignère, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de Pompe à Motricité Humaine au Centre de Santé Intégré de MAYO DANKALI dans la commune de Galim-Tignère.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- ETUDES ET INSTALLATION ;
- FORATION (minimum acceptable 40 ml, moyenne 60 ml);
- EQUIPEMENT DU FORAGE (minimum acceptable 40 ml, moyenne 60 ml) DEVELOPPEMENT ET ANALYSE ;
- DEVELOPPEMENT ET ESSAY DE POMPAGE ;
- ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU ;
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- POSE DE LA POMPE ;
- LABELISATION;
- FORMATION ET SENSIBILISATION;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Dix million (10 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

5. Allotissement

Sans objet:

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPA0), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE, , sis à l'Hôtel de Ville de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (vingt mille) 20 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Galim-Tignère.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un-(01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard le 09 FEV 2020 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-FD/C-

GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021

EN PROCEDURE D'URGENCE,

**RELATIF : AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) FORAGE EQUIPE
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
MAYO DANKALI DANS LA COMMUNE DE GAUM-TIGNERE.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de 200 000 (Deux cent mille) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de sa date"originale de validité des offres

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit, DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu

le 09 FEV 2021 à 15 heures précises par la commission interne de passation des marchés de la commune de Galim-Tignère (CIPM-CGT) dans la salle de session de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats

porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, Atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés de la commune de Galim-Tignère (CIPM- CGT), l'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE. ou au FEICOM de l'Adamaoua.

GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

UNIVERSITÉ DE MAROUA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/13/AONO/MINESUP/UMa/CIPM /2020 DU 10 novembre 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A ENERGIE ELECTRIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA, EN DEUX LOTS DIFFERENTS

1. Objet

Dans la perspective de la mise en 'uvre des activités de lutte contre la pandémie COVID_19 à l'Université de Maroua, dans le

cadre du Fonds Spécial de Solidarité Nationale contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS-COVID-19), le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à énergie électrique à l'Université de Maroua, en deux lots différents :

Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable équipé de pompe à énergie électrique au CMS

Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

1- Installation de Chantier
2- Réalisation des études / sondages géophysiques, hydrogéologiques pour forages
2- Terrassements
3-Travaux de Fondation
4-Foration-tubage-développement-essai de pompage-analyse de l'eau
5-Fourniture et installation des pompes électriques / sur-presseurs
6-Travaux de Fondation / Construction du socle pour la bache d'eau
7- Fourniture et la Pose des réservoirs d'eau (bâches à eau)
8- Réalisation des divers raccordements / tuyauterie (de refoulement et de distribution)
9- Le raccordement du système au réseau électrique

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1: 11 000 000 Francs CFA TTC

Lot 2: 11 000 000Francs CFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots :

Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique au CMS

Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les travaux de BTP / forage. NB : Un prestataire pourra soumissionner et être attributaire des deux lots.

Par le présent Avis, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Spécial de Solidarité Nationale de lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS COVID-19, EXERCICE 2020 et suivants), PROG. 974 Résilience Sociale.

8. Consultation du dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34

23 / 697 418 124, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, au plus tard le 01 decembre 2020 à 15 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°20/13/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2020 DU 10 novembre 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A ENERGIE ELECTRIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA, EN DEUX LOTS DIFFERENTS :

Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique au CMS

Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de

Lot 1: 220 000 Francs CFA

Lot 2: 220 000 Francs CFA

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Institution financières agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01 décembre 2020 à 16 heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,

- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non satisfaction d'au moins 70% de critères essentiels
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Critères	Critères
1	Présentation de l'offre	03 critères
2	Personnel	12 critères
3	Methodologie	13 critères
4	Capacité de préfinancement	5 critères
5	Experiences similaires	8 critères
6	Moyens logistiques et matériels justifiés	12 critères

Une Note technique inférieure à 70%, entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre

financière sera la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la DIPD de l'UMa./-

MAROUA le 10 Novembre 2020
Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL
IDRISSOU ALIOUM